# COMMUNE DE BRIGNOLES (83170) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – APPEL D'OFFRES OUVERT

<u>Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre</u>: Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17.

Email: dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <a href="http://www.ville-brignoles.fr">http://www.ville-brignoles.fr</a>

Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

<u>Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :</u> Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<u>Objet de l'accord-cadre</u>: Accord cadre à bons de commande d'acquisition de mobilier scolaire en deux lots sur 4 ans

Type d'accord-cadre : Marché de fournitures.

## Caractéristiques de l'accord-cadre :

La ville de Brignoles souhaite acquérir du mobilier scolaire standard et du mobilier scolaire flexible pour les classes maternelles et élémentaires des différentes écoles de la commune. Ce marché à bons de commande, comprend les fournitures des produits commandés et les prestations qui lui sont associées, à savoir, la livraison, le déchargement et le montage. Il est décomposé en deux lots de la manière suivante :

Lot n°1: Mobilier scolaire standard.

Lot n°2: Mobilier scolaire flexible.

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclu sous la forme d'un marché public de Fournitures sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Cet accord-cadre est passé pour 1 an, reconductible 3 fois par voie expresse pour la même période. Sa durée maximale est donc fixée à 48 mois.

Les montants maximums annuels de dépenses sont répartis de la manière suivante :

Lot n°1 : Mobilier scolaire standard – Montant maximum annuel de dépense :

1ère Année : 100 000 € HT
 2ème Année : 50 000 € HT
 3ème Année : 30 000 € HT
 4ème Année : 30 000 € HT

Lot n°2 : Mobilier scolaire flexible – Montant maximum annuel de dépense

→ 1ère Année : 40 000 € HT
 → 2ème Année : 30 000 € HT
 → 3ème Année : 20 000 € HT
 → 4ème Année : 20 000 € HT

Le montant total de commandes sur 4 ans est limité à 320 000 € H.T pour les deux lots.

A titre indicatif, la dépense annuelle sur les 3 dernières années concernant le mobilier scolaire standard s'élevait à 27  $166 \in H.T.$  Concernant le mobilier scolaire flexible la commune n'a pas encore investi dans ce type de matériel et souhaite au fil du temps équiper certaines classes des écoles de la ville.

<u>Mode de passation</u>: Appel d'offres ouvert européen à passer en application des articles R.2124-1 et R.2124-2 du code de la commande publique.

Classification C.P.V: 39160000-1 (Mobilier Scolaire).

<u>Code NUTS</u>: FRL05 **Variantes**: autorisées.

<u>Délai minimum de validité des offres</u> : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le Vendredi 05 Mai 2023 à 17h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de candidature selon la procédure DUME S (Article R.2143-4 de la commande publique) :

Identifiant: wtmmetin

Candidature de votre entreprise, hors procédure DUMES:

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R.2143-3 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1)

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclarations sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-5 ; L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique (Voir document joint au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.).
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Liste des **principales fournitures livrées** objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique (certificats de capacité).
- Description des moyens humains et matériels dont dispose le candidat pour faire face à la bonne exécution du marché.

<u>N.B.</u>: Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

<u>Critères d'attribution :</u> Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

<u>Lot n°1</u>: Prix des fournitures : 50% - Qualité des fournitures et des prestations associées : 40 % - Délai de livraison : 10 %.

<u>Lot n°2</u>: Prix des fournitures : 30% - Qualité des fournitures et des prestations associées : 60 % - Délai de livraison : 10 %.

Détails précisés dans le CCP.

### Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

### Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <a href="www.marches-securises.fr">www.marches-securises.fr</a> (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

<u>Renseignements complémentaires</u>: Tout renseignement complémentaire devra être demandé par le biais de la plateforme <u>www.marches-securises.fr</u> ou auprès de la Direction de la Commande Publique aux coordonnées indiquées ci-dessus.

<u>Instance chargée des procédures de recours</u> : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83 000 Toulon. Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 - Email : <u>greffe.ta-toulon@juradm.fr</u>

#### Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel: Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

<u>Date d'envoi à la publication :</u> Le Jeudi 30 Mars 2023